

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 4 novembre 2021

**Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 1

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 11/11/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/11/2021
(accusé de réception du 10/11/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Pacte de gouvernance

Le conseil communautaire du 17 juin 2021 a validé un projet de pacte de gouvernance, transmis ensuite aux communes-membres de Quimper Bretagne Occidentale pour avis. Cette délibération a pour objet de proposer l'adoption définitive de ce pacte de gouvernance, l'ensemble des communes ayant désormais validé ce document.

Le pacte de gouvernance a pour principal objet de définir quelles sont les valeurs communes sur lesquelles les élus communautaires s'accordent et quelles sont les modalités de fonctionnement des différentes instances au sein de l'institution.

Il s'agit d'un pacte de confiance qui décrit comment les communes et l'EPCI travaillent ensemble et comment les élus municipaux et communautaires sont associés à la mise en œuvre des politiques publiques dont QBO a la compétence.

Le groupe de travail désigné par le bureau communautaire s'est réuni à quatre reprises en novembre 2020, janvier, mars et mai 2021. Suite à de nombreux échanges et contributions des membres du comité de pilotage et du bureau communautaire, une première version du pacte de gouvernance a ainsi été rédigée et transmise, dans un premier temps, à l'ensemble des élus communautaires.

Lors de deux réunions de concertation organisées fin mai, les élus communautaires ont pu faire part de leur avis sur cette première version ; avis qui ont été intégrés pour aboutir à la version proposée au conseil du 17 juin.

À la suite de ce conseil communautaire, les conseils municipaux des communes-membres ont pu se prononcer et ont tous validé ce projet de pacte :

- Quimper, le 07/10/2021 (unanimité) ;
- Ergué-Gabéric, le 27/09/2021 (unanimité) ;

- Briec, le 1^{er}/07/2021 (unanimité) ;
- Plomelin, le 22/07/2021 (unanimité) ;
- Pluguffan, le 08/07/2021 (unanimité) ;
- Plogonnec, le 16/07/2021 (unanimité) ;
- Plonéis, le 17/09/2021 (unanimité) ;
- Edern, le 05/07/2021 (unanimité) ;
- Landrévarzec, le 27/08/2021 (unanimité) ;
- Guengat, le 02/07/2021 (unanimité) ;
- Quéménéven, le 07/09/2021 (unanimité) ;
- Langolen, le 28/09/2021 (unanimité) ;
- Landudal, le 05/07/2021 (1 voix pour et 13 abstentions) ;
- Locronan, le 19/07/2021 (unanimité).

À ce stade et sans attendre la validation définitive du document soumis ce jour au vote, des avancées notables particulièrement attendues de la part des élus ont pu être d'ores et déjà mises en œuvre :

- Un nouveau calendrier des instances pour l'année 2022 va intégrer un temps plus long entre la tenue des commissions et celle du conseil communautaire ;
- Une convention annuelle réunissant l'ensemble des élus municipaux et communautaires est prévue dans le courant du mois de novembre ;
- Une première Conférence des maires s'est tenue le 13 octobre, permettant d'évoquer la méthodologie qui prévaudra à cette conférence ;
- Une réflexion est en cours pour mieux intégrer les conseillers municipaux aux commissions thématiques de Quimper Bretagne Occidentale.

Le processus d'élaboration du pacte de gouvernance s'est avéré particulièrement fructueux puisqu'il a permis d'apporter des réponses concrètes aux questionnements et attentes des élus en la matière.

C'est un document socle sur lequel l'ensemble des élus vont pouvoir s'appuyer sur la durée du mandat. Il est proposé de procéder à son évaluation dès la fin de l'année 2023 afin d'y apporter tout complément ou modification qu'il semblera utile de mettre en œuvre sur la fin du mandat.

Après avoir délibéré (1 abstention ; 50 suffrages exprimés dont 50 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver le pacte de gouvernance.